Document généré le 24 avr. 2024 20:11

Vie des arts

Vie des arts

Coup de coeur pour le patrimoine religieux

Nicole Canuel

Volume 36, numéro 146, printemps 1992

URI : https://id.erudit.org/iderudit/53672ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (imprimé)
1923-3183 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Canuel, N. (1992). Coup de coeur pour le patrimoine religieux. *Vie des arts*, *36*(146), 44–48.

Tous droits réservés © La Société La Vie des Arts, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

COUP DE CŒUR POUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX

Nicole Canuel

Hors de l'église, point de salut ? Non, les objets religieux ne sont pas tous perdus. À tout seigneur, tout honneur. L'archevêché de Montréal s'est doté d'une réserve pour contrer leur dissémination. Plusieurs centaines de pièces dorment toujours en rêvant à des jours meilleurs.

L'autel majeur de l'ancienne chapelle du Grand Séminaire de Montréal, conservé dans la crypte jusqu'en 1990, maintenant installé dans le sanctuaire de la cathédrale de Saint-Jean en remplacement de l'autel majeur supprimé il y a une vingtaine d'années.
Photo : A. Kilbertus.

Réserve de l'archevêché,
sous-sol de la Cathédrale de Montréal.
Photo: Jacques Viau.

Sainte-Anne semble s'être résignée à une attente indéfinie, tout comme le Sacré-Cœur d'ailleurs, et l'ange à la trompette, et Saint-Michel Archange, et aussi l'ange de la Résurrection. Dans la pénombre du sous-sol de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, plusieurs centaines d'objets religieux ont échappé de justesse à la «perdition». On se croirait au Jugement dernier, au moment final où Dieu décide du sort des ressuscités. Ces «élus» ne réalisent peut-être pas leur chance puisque dans les années 60, ils seraient sûrement passés dans le camp des «déchus». C'est l'époque où les églises –trop coûteuses à entretenir– passent sous le pic des démolisseurs ou se modernisent: leur mobilier lui, s'envole en fumée, se retrouve chez les antiquaires, les rabatteurs ou les collectionneurs. Aujourd'hui, on tente d'arrêter ce mouvement de dilapidation des biens culturels en les récupérant dans d'autres églises.

Pas tout à fait l'odeur de sainteté à laquelle je m'attendais quand je pénètre dans la crypte de la cathédrale. Plutôt, un décor de stationnement souterrain. Une sorte d'entrepôt d'un magasin 5-10-15. Un capharnaüm. Côte à côte, un retable de style gothique et un autel de style classique m'avertissent que je n'ai pas tout vu! Une console d'orgue, un prie-Dieu, des autels, un reliquaire, des vitraux, des vêtements liturgiques, des chaires, des

chandeliers, une lampe du sanctuaire, un ostensoir... L'abbé Claude Turmel, responsable du Comité de construction et d'art sacré de l'archevêché de Montréal, connaît à peu près toute leur histoire: un chemin de croix commandé par l'architecte Jean-Omer Marchand pour l'École de réforme, des crucifix anciens en plâtre provenant de la congrégation des Sœurs-Grises, des bancs dessinés par l'architecte Roger D'Astous pour l'église Saint-René-Goupil... On se promène à travers des objets qui gisent partout, par terre, comme dans un paysage apocalyptique.

Dans un recoin: une vraie apparition! Une Vierge en carton-pâte polychrome faite à l'atelier des Sœurs-Grises de Montréal, vers 1850. On les compte sur les doigts de la main ces madones en papier mâché. Elle est, avec celle de l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, de l'Ile Perrot, une des dernières survivantes.

Enseveli sous un meuble de célébration, se trouve un objet enroulé. Un tapis? Non. C'est l'*Assomption de la Vierge*, de Wilhelm von Moll Berczy, une œuvre circulaire de quatre mètres de diamètre. Une copie d'un tableau rectangulaire de Charles Lebrun maintenant exposé au musée de Cherbourg, en France. Le mimétisme était une pratique courante dans la peinture et la sculpture de l'époque. L'*Assomption de la Vierge* a eu un cheminement compliqué: vers 1810, elle occupe le milieu du plafond de l'ancienne église Notre-Dame; vers 1830, elle est déménagée dans l'ancienne église de Longueuil, puis redonnée à l'église Notre-Dame en 1928; elle s'effondre avec le plafond de la sacristie, lors de l'incendie de la chapelle du Sacré Cœur de l'église Notre-Dame; un bon nettoyage avant de l'enrouler et la revoilà prête à s'envoler vers d'autres cieux... mais pas avant d'avoir subi une bonne restauration!

Puis une fabuleuse aberration: étendues de tout leur long, deux groupes de statues colossales en cuivre repoussé sur bois d'Olindo Gratton – le Jugement dernier et l'Étoile de Bethléem – exécutées de 1907 à 1909 pour la façade de l'église Saint-Enfant-Jésus de Montréal et retirées en 1978. Elles étaient trop endommagées. Surprise: elles sont du même type que l'ensemble des treize statues d'Olindo Gratton qui domine la façade de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde

CONSERVER

Pourquoi avoir jadis sacrifié des objets qu'on veut aujourd'hui protéger? Il faut croire que le temps joue sur nos consciences. Nous sommes dans les années 60: Vatican II transforme la liturgie et prône dorénavant le dépouillement. Résultat: beaucoup de biens disparaissent et parmi les plus intéressants. Quand, en 1975, l'archevêché de Montréal décide enfin d'ouvrir un dépôt, l'Église à force de modernisation, en est presque arrivée à jeter le bébé avec l'eau du bain. «Je n'avais pas de budget mais il fallait faire quelque chose, affirme l'abbé Claude Turmel. L'effet du Renouveau liturgique est arrivé à une époque où les gens n'avaient pas pris conscience du patrimoine. Dans les années 60, on était à la page quand on enlevait les balustrades, les chaires et les autels. À travers le monde, on considérait que les statues en plâtre n'avaient pas d'intérêt, pas plus que les autels, même en bois, n'en possédaient.»

Pourtant, dans les années 70, on s'interroge: certains crient au lèse-majesté et entrevoient la catastrophe. Des organismes nouvellement créés, tels le ministère des Affaires culturelles, Sauvons Montréal et quelques autres, commencent à s'intéresser aux «excommuniés». Aujourd'hui, les communautés religieuses et les paroisses montréalaises sont plus sensibilisées au fait de détenir des valeurs patrimoniales. Cependant, les conditions de conservation sont loin d'être idéales. «L'abbé Turmel a joué le rôle de pompier», constate Nicole Lemay, muséologue-consultante, qui a déposé en avril 1991 une étude sur le patrimoine religieux et la problématique de la conservation dans le diocèse de Montréal. «Il éteint le feu mais on ne construit pas l'avenir ainsi, poursuit-elle. Au niveau muséologique, la collection de l'archevêché est un exemple criant de besoin de conservation. Les périodes de transit risquent d'être longues et il n'y a pas d'équipements muséologiques pour contrôler la température, le degré d'humidité, etc.»

Enlèvement des 2 groupes de statues de l'église Saint-Enfant-Jésus, 1978: le Jugement dernier (en avant) et l'Étoile de Bethléem, statues de bois recouvert de cuivre, d'Olindo Gratton, 1907-09. Photo: Lucien Charbonneau, Comité de construction et d'art sacré de l'archevêché de Montréal.

Retable de style gothique. Autel de style classique. Photo: Jacques Viau.

Personne pour s'occuper de la charge patrimoniale: soit que les mécènes considèrent que c'est l'affaire de l'Église, soit que les gouvernements négligent le secteur. Chose certaine, les fidèles ne sont plus là pour appuyer de leurs deniers les grands projets. Devra-t-on encore attendre la bénédiction étatique? «Dans la situation financière dans laquelle se trouvent les fabriques et les communautés religieuses, affirme Jean Trudel, professeur et responsable du programme de maîtrise en muséologie à l'Université de Montréal, le gouvernement a une responsabilité vis-à-vis la conservation de ce patrimoine. Les mécènes ne s'aventurent pas dans ce secteur; ils préfèrent s'associer à des grands musées pour obtenir une visibilité. Mais ce qui est très grave, c'est qu'étant donné que le patrimoine, ce n'est pas spectaculaire, le ministère des Affaires culturelles ne s'en préoccupe pas du tout et n'a pas de politique réelle.»

RENDRE À CÉSAR...

Heureusement qu'il se trouve quelques individus pourvus du feu sacré! À la réserve de l'archevêché, la «loi» est formelle: rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Et que faire d'autre, avec les centaines d'objets, que d'essayer de les reloger dans une église?... avec les risques qu'une telle philosophie comporte en terme de délais! Nous ne sommes plus dans les années glorieuses de la religion.

Même si l'attente peut être longue, certains d'entre eux retrouvent malgré tout une place d'honneur! Témoin: un groupe de 8 statues en bois polychrome, commandées vers 1860 à l'atelier d'Auguste Daurey, de Gand, en Belgique par les Pères Rédemptoristes belges, en charge de l'église St.Ann's Parish, une superbe église de John Ostell démolie en 1970. Ces statues ornent maintenant, – après une retraite d'une vingtaine d'années –, le buffet de l'orgue de la chapelle du Grand Séminaire de Montréal.

Un calvaire grandeur nature provenant du même atelier, a été replacé dans le sanctuaire de l'église Saint-Henri. L'église Saint-Gilbert a hérité pour sa part, entre autres, de vitraux, de bronzes, d'une lampe du sanctuaire, et de deux anges bénitiers. Des pièces de menuiserie en chêne récupérées de la chapelle du Collège de philosophie ont servi à fabriquer l'autel et la chaire dans le sanctuaire de l'église de Saint-Irénée.

Parfois même, un destin médiatique leur est promis. Ceux et celles qui ont suivi la série télévisée Les Filles de Caleb n'auraient pu entendre le curé prononcer son sermon si l'abbé Turmel ne lui avait prêté un escalier. La chaire de son église avait perdu sa montée. Le curé de la paroisse, ne voulant plus s'en départir, propose de l'échanger contre un calvaire – en plâtre, mais très beau. Marché conclu!

PAS DE MIRACLES

Sans le sou, on ne fait pas de miracles! La réserve de l'archevêché est un exemple typique de ce qui se passe à Montréal au niveau du patrimoine mobilier religieux. Une situation limite. Impossible de savoir combien il y a de pièces: aucun inventaire n'a été fait. La collection est inutilisable: aucune fiche, pas de numéro d'acquisition, les objets ne sont pas documentés. Les chercheurs se butent à un mur: «Je dois faire des pieds et des mains pour trouver des documents», constate Nicole Lemay, qui organise une exposition sur le rôle des congrégations religieuses dans le développement de Montréal. «J'arrive encore à avoir les informations qu'il me faut mais nous sommes à la limite au niveau de la conservation du patrimoine à Montréal, ajoute-t-elle. J'aurais aimé exploiter la collection de l'archevêché selon ma thématique, mais si l'abbé Turmel n'est pas là, on dérape complètement. Il y a même un problème au niveau de la conservation de la mémoire de ce patrimoine. Toutes les informations sont contenues dans une seule tête. Si l'abbé Turmel disparaissait, il faudrait réunir Sherlock Holmes et Colombo pour refaire l'historique des objets.»

L'enjeu est énorme: il s'agit de garder en mémoire des témoins de l'histoire de Montréal, puisque la suprématie de l'Église au niveau de notre patrimoine artistique était à l'époque exclusive. Mais on attend toujours que des actions soient entreprises et que les décisions se prennent selon une vue globale de la situation. «Il faut s'occuper des objets religieux du XXe siècle, même s'ils sont moins anciens, puisque c'est le patrimoine de demain, affirme Jean Trudel, aussi ex-directeur du Musée des beaux-arts de Montréal. Plus le temps passe, plus on perd de l'information et plus ce qui reste est en danger. Si on laisse aller les choses, dans cent ans on fera carrément de l'archéologie.»

Qui aurait osé déclarer voici peu d'années que les objets d'église méritaient d'être conservés? Tout le monde aurait sûrement invoqué le dogme intangible selon lequel *hors de l'église, point de salut*! □

T.X. RENAUD, DÉCORATEUR D'ÉGLISES

Musée Marc-Aurèle Fortin, septembre et octobre 1991.

Le Musée Marc-Aurèle Fortin offrait aux visiteurs l'automne dernier une petite exposition pas prétentieuse pour un sous et consacrée à Toussaint-Xénophon Denaud (1860-1946), artiste peintre et décorateur d'églises de 1896 à 1944. Outre quelques tableaux profanes mineurs, l'exposition portait, grâce à une série de photographies, sur des intérieurs d'églises traitées selon le maniérisme que l'on connaît de l'époque et la surcharge d'éléments décoratifs et de trompe-l'œil propres à représenter le paradis et les scènes du Nouveau Testament. Si l'ensemble peut paraître plutôt anecdotique sur un stricte plan de l'invention, il reste que, avec les cent cinquante églises qu'il a décorées durant sa longue carrière, son travail représente une contribution certaine, non seulement à un moment de notre culture, mais à notre patrimoine que, dans bien des cas, nous n'avons pas su conserver. Par exemple, lors de ses recherches sur le terrain, le commissaire de l'exposition a découvert que certaines œuvres avaient été tout simplement détruites; qu'ailleurs, à l'occasion du rajeunissement liturgique, on avait recouvert les fresques de peinture murale et qu'enfin peu de documents avaient survécu à la peur québécoise de conserver ses «vieilleries».

Réalisée après deux ans de recherches par Marc Renaud, petit-fils du peintre, à partir d'un minuscule carnet de notes (les archives du peintre ayant été détruites par ses propres enfants), l'exposition qu'accompagne un modeste catalogue, sorte d'inventaire des réalisations du grand-père, lève le voile sur un art oublié ou peut-être seulement temporairement occulté qui, grâce aux commandes des clercs, faisait, au début du siècle, vivre plusieurs artistes, soit comme compagnons, soit comme apprentis. Par exemple, T.X. Renaud qui avait étudié à l'école des arts et métiers, a travaillé à l'atelier de Napoléon Bourassa avant d'ouvrir sa propre entreprise qui devait par la suite fournir du travail à des artistes comme Narcisse Poirier, Charles Franchère, Georges Delfosse, Joseph Saint-Charles. D'ailleurs, P.E. Borduas n'avait-il pas commencé ainsi sa carrière auprès d'Ozias Leduc? Le même sort guette-t-il nos œuvres d'art public d'aujourd'hui?

Jean-Claude Leblond

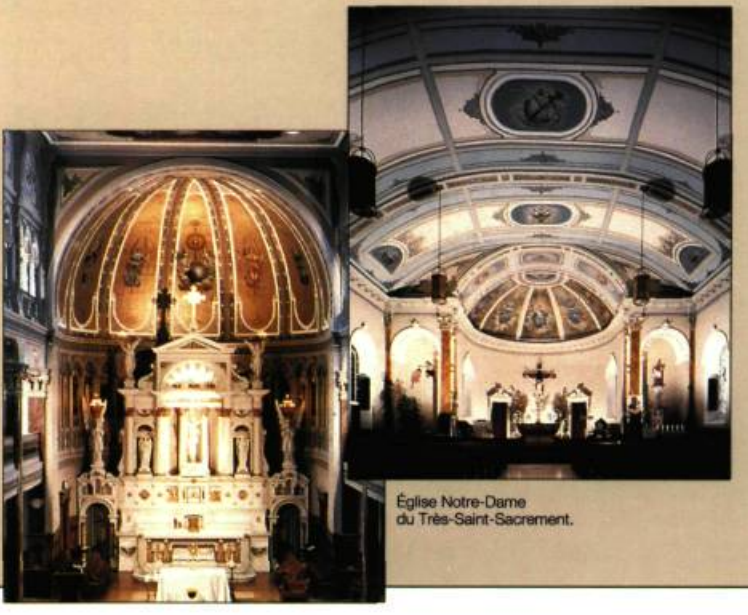

Église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement.